

BUNKER DU MUR DE LA MÉDITERRANÉE

Une multitude de bunkers jalonnent la ville de Fréjus encore aujourd'hui, dont celui du Boulevard Séverin Decuers, au cœur du Centre-Ville. Ce sont les vestiges de ce qu'on a appelé le Mur de la Méditerranée, en allemand Südwall, « Rempart du Sud », construit par l'Allemagne nazie en 1943, le long de la côte française de la mer Méditerranée, de Cerbère (département des Pyrénées orientales) à Menton (département des Alpes – Maritimes) et destiné à empêcher une invasion des alliés.

Au moment du débarquement de Provence, qui a eu lieu le 15 août 1944, le rempart littoral est constitué d'environ 500 bunkers utilisables et 200 en cours de construction.

Les allemands et les italiens envahissent la zone libre*le 11 novembre 1942, à la suite du débarquement allié en Afrique du nord qui a eu lieu le 8 du même mois, et prend le nom de « Zone Sud » qui est partagée entre les deux envahisseurs. Le département du Var fait partie de la zone occupée par les italiens, jusqu'à la capitulation de l'Italie fasciste le 8 septembre 1943 et sont ensuite remplacés par les allemands.

Il y a une mobilisation locale des allemands pour leurs travaux de défense. Tout homme mobilisable doit servir l'occupant pour les travaux de fortification en vue du possible débarquement allié. Le texte est simple. Marcel Foucou, historien local nous détail dans un de ses « Billets de l'Ancien », comment ces ordres ont été localement exécutés. Hormis les français requis pour travailler dans les entreprises allemandes, Todt, Bauleingtig, à la Kommandantur, pour les unités allemandes, etc...

450 hommes partent au travail quotidien à Fréjus. La conséquence de ces réquisitions est que la situation économique de la ville est catastrophique, car bon nombre de ces hommes étaient agriculteurs ou ouvriers agricoles.

Ces informations se basent sur un rapport signé le 19 décembre 1944 par M.Joubert, syndic communal, au syndicat régional de la corporation agricole.

Les batteries d'artillerie, comme celle qui nous intéresse à Fréjus, représentent la raison d'être du mur, pour empêcher les navires d'approcher. C'est autour d'elles que se développent des défenses plus légères. Elles sont accompagnées d'abris pour munitions construits à une distance déterminée (ni trop loin afin de maintenir un approvisionnement rapide, ni trop près à cause des risques de bombardement de la zone). Abris pour le personnel servant les pièces d'artilleries, citernes, puits, groupes électrogènes, abris sanitaires, cuisines, complètent l'ensemble. On trouve également des ouvrages de défense rapprochée et l'ensemble est clôturé et protégé par des champs de mines.

***LA ZONE LIBRE** est pendant la seconde guerre mondiale, après la signature de l'armistice du 22 juin 1940, la partie du territoire français situé au sud de la ligne de démarcation (limite entre la zone occupée par l'armée allemande et la zone non occupée. Cette ligne est longue de 1200 kms), Vichy et Lyon sont en zone libre, Paris en zone occupée. La ligne de démarcation est supprimée le 1er mars 1943, après l'invasion de la zone Sud par les troupes allemandes.

BOULEVARD SÉVERIN DECUERS



